



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6100029

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 22/09/2026 16H00 C:001112 I:19270
V/REF : 0826B42277
V/Email reçu le Mardi 22/09/2026 a 16H00

INTER PARTNER ASSISTANCE
N° TVA FR 42 316 139 500
6, RUE ANDRE GIDE
92328 CHATILLON

IMMEUBLE : VILLAGE DE BOULDOUX
VILLAGE DE BOULDOUX
34360 BABEAU BOULDOUX

Montpellier, le 02 Octobre 2026

Référence Marché: Contrat Prestations de Service

LOCALISATION : VILLAGE DE BOULDOUX- RUE DES JARDINS - MME BAULAN 06 23520123 -
MOTIF : PANNE ÉLECTRIQUE PARTIELLE : PLUSIEURS PRISES ET LUMINAIRES NE
FONCTIONNENT PLUS, PAS DE DISJONCTION AU TABLEAU.

PETER

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

RÉALISÉ LE 23/09/2026 A 12H30

UN DISJONCTEUR 16A ETAIT HS
NOUS L'AVONS REMPLACÉ
CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT
REPLI

OBSERVATIONS : JB LCOMPTER Email envoyé le 27/09/26 a 18H33 _ PERMANENCE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6100029

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
7,00	DEP2-Supl.dépl.>30Km/10Km Lu-Ve 8h-18h	1	8,40	58,80
1,00	EL2-Rech.panne+Répar<=1h15 Lu-Ve 8h-18h	1	121,00	121,00
TOTAL H.T.				179,80
T.V.A. a 10,00%				17,98
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>197,78</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN